

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 5

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192166>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la ville sautant, dansant, lançant mille lazzis dans son entrain plein de gaité. La mode de ce singulier costume se propagea au loin. Un nouveau rôle venait d'être créé.

Nous lisons dans un ancien mémorial de famille le passage suivant :

« Au nom de Dieu. Amen. — Sur le premier jour de juillet 1683, j'ai fait promesse de mariage à Suzanne Faure, du Locle, bourgeois de Valangin, et par le consentement de sa mère ; Dieu veuille que ce soit à une bonne œuvre. Amen.

» Mémoire des meubles que ma femme a eue en partage avec ses sœurs.

» Un pot de métal. Une chauderette blanche matière. Une aiguère de leton. Un petit chauderon de cuivre. Un petit criblet blanche matière. Deux cramailier. Une vieille scie à bras. Une petite scie vieille à main. Une ache à charpentier. Une flasque ferrée. Une solette et un petit martelet. Une paire de tenailles. Une ache à main. Une petite pioche à deux bec. Une pierre à peser du fer, de 10 livres. Un pot et une bouteille quarée et cinq plats moyens et petits, en estain commun : qui pèse les dites sept pièces, 15 livres. »

On voit par ce modeste inventaire que nos ancêtres épousaient la femme et non pas la dot.

Le dernier numéro de la VIE POPULAIRE contient une exquise nouvelle du maître écrivain Guy de Maupassant, intitulée *l'Infirme*. Il contient en outre : Port-Tarascon, par A. Daudet. — Un cœur de femme, par P. Bourget. — Le songe de l'amour, par P. Meurice, etc., etc. — Prochainement « Xavière » roman inédit de Ferdinand Favre. — Les Larrons, de H. Leroux. — En vente dans tous les kiosques, et abonnement à l'Agence des Journaux, 7, boulevard du Théâtre, Genève.

Boutades.

Dans une auberge de campagne.

Le voyageur inquiet :

— Cette chambre ne me paraît pas très propre. Avez-vous des punaises ?

— Oh ! bien sûr, répond l'aubergiste ; mais monsieur peut dormir tranquille, elles ne sont pas méchantes...

Une nouvelle manière de rassurer un malade.

— Docteur, là, vraiment, est-ce que j'en guérirai ?

— Infailliblement, répond le médecin, qui tire de sa poche un imprimé.

— Tenez, dit-il, voici la statistique de votre cas. Vous voyez qu'on en guérit un sur cent.

— Eh bien ? fait le malade effrayé.

— Eh bien, vous êtes le centième que j'ai entre les mains, et les quatre-vingt-dix-neuf premiers sont morts.

Il y a une vingtaine d'années, Michelet, en partie de campagne, avait assisté à la mort d'un lièvre, tombé après plusieurs coups de feu. La vue de cette pauvre bête lui inspira une de ses pages les plus touchantes, dans laquelle il déclarait qu'il renonçait à jamais au civet, dont il était cependant grand amateur.

A cette occasion, M. de Cherville lui fit mettre sous les yeux, par l'intermédiaire d'un ami commun, un petit tableau duquel il résultait que, si l'on était seulement vingt-cinq ans sans tuer de lièvres ni de lapins, leur population couvrirait la France de façon à ne pas même laisser aux hommes la place d'y poser un pied.

Michelet examina le tableau, puis, le rendant à son visiteur :

— Allons, dit-il en souriant, je vois bien qu'il faut se raccommode avec le civet.

Une bien jolie définition du mariage : « Le mariage, c'est une femme de plus et un homme de moins. »

M. Prud'homme fait réciter à son neveu la fable du *Corbeau*. Arrivé à ce passage :

Il ouvre un large bec et laisse tomber sa proie.

Le renard s'en saisit et dit...

l'enfant s'arrête :

— Mais, objecte-t-il, puisque maintenant c'est le renard qui a le fromage dans sa bouche, comment peut-il parler ?

— Mon neveu, répond M. Prud'homme après un moment de grave réflexion, cet animal parle probablement du nez.

Un flâneur aborde un de ses amis qui a l'air très pressé : — Comment allez-vous ? lui dit-il. — Très vite !... répond l'autre sans s'arrêter.

Un joli mot de Charles Monselet lors de son duel avec Théodore Barrière.

L'arme choisie était le sabre ; le lieu convenu, Saint-Mandé. Barrière s'était montré féroce dans les conditions du combat, et le doux Monselet, soumis et résigné, avait passé la nuit à se confectonner une superbe paire de bretelles.

A l'heure dite, les témoins de Monselet viennent le quérir devant le café de Madrid. On monte en fiacre ; Monselet veut à toute force monter sur le siège.

— Voyons, voyons, lui disent ses témoins, dépêche-toi, nous n'avons plus que le temps ; monte avec nous.

— Mais enfin, laissez-moi donc monter sur le siège ; j'y tiens.

— Pourquoi cet entêtement à grimper là-haut ?

— Eh bien, je vais vous dire : Barrière va me tuer, et je ne connais pas le bois de Vincennes !

Un condamné à mort fait une partie de cartes avec son geôlier.

La conversation vient à rouler sur l'échafaud et les exécutions :

— Dis donc, l'ancien, demande le prisonnier, est-ce que c'est aussi terrible que ça de mourir sur l'échafaud ?

— Bast ! réplique le geôlier... c'est simplement une affaire d'habitude...

Certain mari a épousé une jeune fille d'une laideur inimaginable. Ce mari voit sa moitié telle qu'elle est. Comme il se retirait l'autre soir, un ami lui dit :

— Embrassez bien votre femme pour moi.

— Soit, répondit-il en soupirant, mais c'est bien parce que c'est vous !

Le vin des dieux. — La recette du vin des dieux, dont nos pères faisaient très grand cas, mérite d'être essayée : Ayez une quantité égale de pommes reinettes et de citrons, coupez-les en rondelles minces, sans peler les unes ni les autres, et disposez ces rondelles dans une soupière, en formant un lit de pommes et un lit de citrons, entre lesquels vous mettez une certaine épaisseur de sucre en poudre. Laissez cet ensemble s'humecter pendant deux ou trois heures, puis couvrez le tout d'une quantité suffisante de bon vin, et laissez tremper cela pendant quatre ou cinq heures. Filtrez ensuite le liquide au papier ou à la chausse. — Ce vin, pris par petits verres, est un spécifique contre les digestions difficiles.

Liqueur de menthe. — Cette liqueur, une des plus saines et des plus digestives dont on puisse faire usage, et que l'on vend à un prix assez élevé, peut être obtenue bien plus économiquement par la simple macération des feuilles de menthe dans l'eau-de-vie qu'on additionne ensuite de sirop ou simplement de sucre. Moins forte que la *crème de menthe*, obtenue par distillation, la liqueur ordinaire a toutes les qualités de l'infusion de la plante, qui est un excellent cordial. Il suffit de mettre une poignée de feuilles de menthe avec un demi zeste de citron, dans un litre d'eau-de-vie, de laisser macérer en lieu chaud ou au soleil pendant deux jours, de passer ou filtrer et sucrer convenablement.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13. — Canton de Fribourg à fr. 26,50. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48. — Canton de Genève 3 % à fr. —. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 85,50 — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 26,50. — Port à la charge de l'acheteur.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guillaud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-HOWARD.